

La langue bretonne est condamnée à mort par la France, qui joue la montre : ce qui va arriver à la loi Molac.

Voici comment fonctionne la France, pays des doigts de l'homme pour éliminer un problème qui le gêne :

1 - Lorsqu'un problème devient préoccupant - à cause des manifestations populaires, des démarches des médias, des députés, des sénateurs, etc ... -, **on fait voter une LOI**, qui feint de donner satisfaction à la population et aux réclamations qui ont fusé de longue date, ou avec violence.

On brandit la loi, en criant : voyez, nous sommes des démocrates !!!! Et bla-bla-bla et bla-bla-bla (Depuis quelque temps, on crève des Yeux et on arrache des mains : ne vous plaignez pas !)

2 - Cette loi N'EST PAS APPLIQUEE. On attend en vain.

3. Non pas des semaines, des mois, ... mais des années.- Si la population continue à manifester et à réclamer, AU BOUT DE PLUSIEURS ANNEES, on sort enfin les décrets d'application.

Il faut se battre pour cela ! mais on n'y arrive que rarement : le "pouvoir" fait la sourde oreille. Mieux : comme il n'a pas d'oreilles - ni de cervelle -, il n'entend pas ! S'ILS SONT ENFIN PUBLIES, ILS NE SONT PAS APPLIQUES !!! On s'arrange pour les diffuser le moins possible, pour en retarder l'application, pour les DENATURER;

4 - Il existe plus de dix moyens pour les laisser sans application.

Consultant à la médiation, j'ai passé des ANNEES, de 1992 à 1998, à observer ce qu'est la prétendue "démocratie" française : **une filouterie exceptionnelle, une voyoucratie sans autre exemple en Europe..** Un Etat bandit. (Tapez : Mélenec Etat voyou). Ce fut l'une de mes préoccupations pendant la préparation de ma candidature à la succession de Jacques PELLETIER, en 1998.. Car j'entendais remettre les pendules à l'endroit : sport strictement interdit au pays des doigts de l'homme.

De fait, c'est à peu près à cette époque que je fus inscrit sur une liste tout ce qu'il y a de plus NOIRE. Noire de charbon. EXEMPLE SPECTACULAIRE : LES EMPLOIS AU NOIR DE L'ETAT. L'Etat viole d'une manière HONTEUSE ses propres lois sur la réglementation du travail. Cette affaire est connue depuis plus de cinquante ans.

J'ai suivi ce dossier pendant quarante ans. J'ai réussi à faire voter une loi, après des années d'efforts épuisants, avec le concours des députés et des sénateurs - bretons exclus, car inutiles. Seules leurs prébendes les intéressent.

La loi n'a pas été appliquée. J'ai réussi à faire sortir les décrets : plusieurs années d'effort, encore. Ils n'ont pas été appliqués.

Et j'ai perdu mes emplois. J'ai poursuivi mes deux employeurs devant la Cour de Justice de la République : une juridiction créée en 1993 pour ne pas condamner les coupables de l'affaire du sans contaminé. (Article de Louis Mélenec publié sur la toile) : Martine Aubry et Gayssot; j'ai ajouté à ces deux célébrités Elisabeth Guigou, ministre du travail. Ecoutez cette importante émission faite avec OLivier Pichon, à radio-courtoisie. La Cour de justice A REFUSE d'instruire le

procès !!!!!!!!!!!!!!! EN 2015, Christiane TAUBIRA passe aux aveux : le seul ministère de la justice emploie **40 000 personnes au noir**, malgré cette lutte de 40 ans, les innombrables démarches auprès des sénateurs, des députés, des chefs des partis, du procès intenté à Martine AUBRY, Elisabeth Guigou, et autres. On a fait voter une loi, obligé le gouvernement à publier des décrets : cela n'a servi à RIEN. Les communistes n'ont pas été les pires : Madame Nicole BORVO, sénatrice, s'est associée à mes démarches, scandalisée, car elle ignorait cet invraisemblable vol aux dépens des médecins concernés. Sa lettre a été publiée au journal officiel, elle m'a reçu au Sénat avec une courtoisie parfaite.

Je n'ai demandé le concours d'aucun "Breton" : je ne connais que trop nos "élus". La LEBRANCHU a refusé de s'en mêler. Elle était ministre de la justice ! Voyez dans Internet les lettres que je lui ai adressées, et publiées. Une seule télévision est venue me questionner sur les emplois au noir de l'Etat : mais l'émission a été bloquée pour des raisons techniques, m'a-t-on dit !!!!

La France veut la mort de la langue bretonne : elle joue la montre : plus de 1000 locuteurs disparaissent chaque année. Il suffira d'attendre : ils ne seront plus que quelques centaines dans quelques décennies. Goulven PENNOAD l'a écrit, j'ai publié ses lettres. Il a été traité de fasciste, et viré de ses fonctions, comme LUGAN, de son emploi : voilà notre belle Bretagne ! Et voilà bien nos compatriotes punis, **pourtant mille fois informés des crimes commis dans notre pays, surtout depuis 1789**. Quant à moi, j'ai perdu mes emplois. Ne parlons pas des injures venues de Bretagne, évidemment ! Souvenez vous de ce "ministre" qui a interdit le drapeau breton, et des ces pseudo "élus", qui ont castré la Bretagne de son département le plus prestigieux, et de sa plus belle ville, qui représente 35 pour cent de notre PIB, en 2014 !!!!!

Rassurez vous, M. MELENCHON : la langue bretonne est en train de mourir. Vous n'aurez pas à sortir de son étui le poignard que vous portez à votre ceinture. Cela se fera tout seul, par la désaffection des jeunes néo-bretonnants, qui se laisseront de se battre. (Je ne suis pas un pessimiste, mais un homme qui a beaucoup vu et beaucoup vécu).

M.M. Mélenchon, Lefur, Molac, Lassalle, reçoivent la présente. Histoire d'empêcher qu'ils disent que je ne les ai pas prévenus, de très longue date, notamment en 2008 et en 2013, lorsque le gouvernement français fit semblant de leur faire des promesses solennelles, et eux **firent semblant** de les croire : ce qui était impossible, compte tenu de notre vie commune, où les mêmes mécanismes ancestraux se renouvellent sans cesse, depuis des siècles.

Ce ne sont pas les éléphants qui ont la mémoire la plus longue : ce sont LES BIGOUDENS. Voyez les quelques illustrations publiées dans l'article intitulé : "1675 la shoah de la révolte des bonnets rouges". Un vrai délice, ce sont les prémisses de l'action civilisatrice de la France en Bretagne. Et de l'attitude constante des Bretons, des loosers depuis 2000 ans, addicts aux disputes infantiles et aux contentieux ridicules, qui les empêchent de réussir JAMAIS le moindre projet ensemble. Dès le début de mon action militante, en 1975, j'ai tendu la main à TOUS. ILS ONT CRACHE DEDANS, à l'exception d'un seul : Pierre LEMOINE.

LOUIS MELENNEC, docteur en droit, exconsultant près le Médiateur de la république, candidat à sa succession en 1998.

IL ne sert à rien de prévenir les Bretons : lorsqu'il s'agit de les tromper, ils gobent tout ce qu'on leur dit. C'est incurable. Et il a deux mille ans qu'ils se livrent à leur sport favori : se taper dans la figure, s'injurier. Je parle en expert, non en amateur. Il y a pire : le nombre de complices de ce système en Bretagne. Mélenchon ricane sûrement. Cet article est publié dans plusieurs pays, mais non dans Ouest-Torche et Télé-Crasse, qui tentent maintenant de se raccrocher aux branches, et de tirer parti de ma ré-écriture de l'histoire de la Bretagne. Sécurité bien ordonnée commence par soi-même. Avec madame MORVAN, ils pourront sabrer le champagne. Ne m'invitez pas : je déteste le champagne. Par bonheur, nos amis Berbères, Québécois, Catalans, Basques, Alsaciens résistent. Je ne veux pas être trop sévère à l'égard de Molac et Lefur : je sais qu'ils sont Bretons ; que peuvent-ils faire parmi une bande de lâches ?

LE BON DOCTEUR